



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance du Conseil d'établissement du 8 septembre 2020, à 18 h 30, à la bibliothèque de l'école, Boucherville

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Sophie Deschamps, Membre parent
Madame Cynthia D'itri, Membre parent
Monsieur Jean-Guy Savaria, Membre parent
Madame Marie-France Riopel, Membre parent
Madame Suzanne Lataille, Membre parent
Madame Catherine Amélie Côté, Membre parent substitut
Monsieur Alexandre Dubé, Membre parent substitut
Monsieur Luc Lapierre, Enseignant
Madame Pascale Darveau, Enseignante
Madame Nadine Bergeron, Enseignante
Madame Sylvie Landry, Directrice intérimaire

ABSENCES :

Madame Sophie Thériault, Éducatrice au service de garde
Madame Hélène Éthier, Technicienne au service de garde

1. Ouverture de l'assemblée :

Madame Sylvie Landry, directrice intérimaire ouvre la séance à 18 h 35. Il y a quorum.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire :

Monsieur Jean-Guy Savaria sera le secrétaire.

3. Revue et adoption de l'ordre du jour :

Madame Nadine Bergeron propose l'ajout de l'achat de cahier d'anglais.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2020-2021-01

4. Revue et approbation du procès-verbal du 22 juin 2020 :

Il est proposé par madame Sophie Deschamps d'approuver le procès-verbal de la séance du 22 juin 2020 tel que rédigé.

CÉ-2020-2021-02

5. Suivi à la dernière rencontre :

Mme Sylvie Landry mentionne que les sommes dégagées par le Conseil d'établissement du fonds à destination spéciale ont servi à payer les superhéros lors de la rentrée.
L'activité de distribution de crèmes glacées aura lieu le 11 septembre, la circulation des bulles-classe sera respectée. Mme Hélène Éthier travaille à élaborer les détails.

6. Parole au public :
Aucun public n'est présent.

7. Points de décision : Introduction de la direction

CÉ-2020-2021-03

- 7.1. Élection d'un président ou d'une présidente :
Mme Sylvie Landry présente le rôle et les responsabilités du président et du Conseil d'établissement. Mme Marie-France Riopel propose madame Sophie Deschamps comme présidente. Mme Sophie Deschamps est élue par acclamation.

CÉ-2020-2021-04

- 7.2. Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente :
Monsieur Jean-Guy Savaria se propose comme vice-président. Monsieur Jean-Guy Savaria est élu par acclamation.

CÉ-2020-2021-05

- 7.3. Élection d'un représentant et d'un substitut au comité de parents :
Étant donné que l'élection du ou de la représentante n'a pas été faite lors de l'assemblée générale, Mme Sylvie Landry propose de transmettre par courriel au participant de l'assemblée générale la personne qui sera proposée pour le Conseil d'établissement. La proposition est approuvée par les membres du conseil. Aucun candidat ne se propose pour ce poste.
Mme Sophie Deschamps et monsieur Jean-Guy Savaria se proposent pour transmettre au Conseil d'établissement les informations reçues du comité de parents.

CÉ-2020-2021-06

- 7.4. Cahier d'anglais :
Mme Nadine Bergeron propose l'ajout de l'achat d'un cahier d'anglais qui sera facturé aux parents dans les frais d'effets scolaires. Mme Sylvie Landry propose de valider le coût de l'achat des livres afin d'évaluer si cet ajout dépasse le montant préalablement adopté ou non et de déterminer si cela nécessite une approbation du Conseil d'établissement. Les membres vont attendre le courriel de Mme Sylvie Landry pour approuver ou non la proposition de Mme Bergeron.

CÉ-2020-2021-07

8. Points d'information :

- 8.1 Retour sur l'assemblée générale annuelle de parents :
Mme Sylvie Landry soumet qu'elle a grandement apprécié le déroulement de l'assemblée générale. Monsieur Jean-Guy Savaria propose de statuer sur le mode de scrutin avant l'assemblée générale lors des prochaines assemblées. Le point sera abordé lors de la réunion le 15 juin 2021.
- 8.2 Date des séances du conseil d'établissement 2020-2021 :
10 réunions du Conseil d'établissement sont proposées dont 4 facultatives. Lorsque les réunions seront faites par Teams, un courriel sera envoyé préalablement aux parents qui désirent assister au conseil d'établissement afin que le lien de la réunion leur soit envoyé.
- 8.3 Règles de régie interne :
Mme Sylvie Landry propose de modifier les règles de régie interne afin d'ajouter l'utilisation de la plateforme Adoodle en cas de vote secret lorsque les rencontres du Conseil d'établissement se feront en ligne. Mme Sylvie Landry propose également de modifier le point 7.5.1 pour inclure la notion d'adoption à l'unanimité en cas d'absence d'appel au vote.
Les règles de régie interne sont adoptées à l'unanimité avec les modifications proposées.

- 8.4 Formulaire de dénonciation de conflit d'intérêts :
Les membres du Conseil d'établissement ont rempli le formulaire.

- 8.5 Parole à la représentante du service de garde :

Le thème de la prochaine journée pédagogique sera déterminé lors d'une prochaine réunion du service de garde. La feuille de présence au service de garde pour la prochaine journée pédagogique sera envoyée aux parents prochainement.

8.6 Parole aux membres du Conseil d'établissement :

Les enseignants soumettent que la rentrée se passe bien malgré le contexte. Malgré les mesures, les enfants s'adaptent bien et sont collaborateurs.

M. Jean-Guy Savaria demande un suivi sur la présence du plomb à l'école. Mme Sylvie Landry confirme qu'il y avait du plomb dans l'eau potable de l'école et que des filtres ont été installés sur tous les points d'eau.

M. Jean-Guy Savaria demande s'il y a un enjeu d'aération à l'école. Mme Sylvie Landry confirme que l'école n'a pas de systèmes de ventilation, mais que les fenêtres des classes sont ouvertes durant les récréations et les dîners afin de faire un échange d'air dans les classes.

M. Jean-Guy Savaria demande si l'école a mis en place le service d'école en ligne 24 heures si des élèves se retrouvent confinés à la maison comme l'affirme le ministre de l'Éducation. Mme Sylvie Landry confirme que le protocole d'urgence est en cours de rédaction et sera terminé pour le 15 septembre. Par la suite, l'information sera transmise aux parents.

Mme Marie-France Riopel propose d'avoir un portrait budgétaire du fonds à destination spécial pour voir les activités qui pourront être faites en 2020-2021.

Mme Pascale Darveau propose qu'une activité de vente de vivace au printemps soit envisagée pour aider aux campagnes de financement de l'année.

8.7 Parole à la direction :

Mme Sylvie Landry rappelle que le rôle de l'OPP est de réaliser les mandats pour lesquels le Conseil d'établissement le mandate.

8.8 Parole au représentant du Comité de parents :

Aucun élément

9. Correspondance :

Aucune correspondance

10. Levée de la séance :

À 20 h16, il est proposé par madame Suzanne Lataille de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-2020-2021-08



Sophie Deschamps
Présidente



Sylvie Landry
Directrice intérimaire